VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée et de valeur du Quatrième District, portant le numéro municipal 1305 rue Ste-Marie, entre les rues Coliseum et Chestnut.

Emile F. Nasf vs. Henry A. Veazie, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 106,711—En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 29 janvier 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et qui seront élevées là-dessus, les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendences qui y en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet No. 175, borné par les rues Ste-Marie, Coliseum, Chestnut et Felicity, désignés comme terrains Trois et Quatre sur un plan par C. A. Hedin, architecte, daté du 27 mai 1850, suivant lequel, les dits terrains s'adjoignent, l'un à l'autre, et mesurent chacun trente-et-un pieds, onze pouces, cinq lignes de face à la rue Ste-Marie, par trente-deux pieds de largeur sur la ligne arrière; Terrain No. Trois formant le coin des rues Ste-Marie et Chestnut, et mesurant en profondeur sur la rue Chestnut cent vingt-neuf pieds, un pouce et trois lignes, et la ligne opposée qui le divise du lot No. Quatre, à une profondeur de cent vingt-huit pieds, cinq pouces et six lignes, et lot No. Quatre à une profondeur sur la ligne du côté opposé le divisant du lot No. Trois de cent vingt-huit pieds, cinq pouces et six lignes et une profondeur sur la ligne de l'autre côté de cent vingt-sept pieds, dix pouces et deux lignes. Les bâtisses sur la dite propriété portent le numéro 1306 rue Ste-Marie.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudication faire une dépot de dix pour cent.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FREDERICK C. MARX,
Avocat pour le demandeur.
déc 26—jan 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un grand assortiment de meubles de maison de valeur, meubles, accessoires, etc.

Mme P. E. Archinard vs. A. Vanden Bogard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,737 — En vertu d'un writ de fieri facias, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, MERCREDI, 7 janvier 1914, à 10 heures 30 du matin, la propriété suivante décrite à savoir: Dans mon entrepôt, No. 508-512 rue de Chartres, entre la rues St-Louis et Toulouse,

Un grand assortiment de meubles de maison, accessoires, divers, etc., suivant inventaire enregistré.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
W. S. PARKERSON,
Avocat pour la demanderesse.
déc 66—jan 2 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de cinq lots de terre du Troisième District, faisant face à la rue Piété, entre les rues Roman et Derbigny, un de ceux-ci formant le coin des rues Piété et Derbigny.

Acme Homestead Association vs. Mme Egleriret Jefferson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 106,624 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 janvier 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

cinq certains lots de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés comme lots 19, 20, 21, 22 et 23 du carré 789, borné par les rues Piété, Louisa, Derbigny et Roman, et mesurant chacun trente-et-un pieds de face à la rue Piété sur une profondeur de cent trois pieds, trois pouces et quatre lignes entre lignes égales et parallèles. Le lot No. 23 formant le coin des rues Piété et Derbigny.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
JOSEPH LAUTENSCHLAGER,
Avocat pour la demanderesse.
déc 26—jan 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Septième District, formant le coin des rues Apricot et Léonidas, portant les numéros municipaux 8537-8539 rue Apricot.

Security Building and Loan Association vs. Louis Hasemann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 106,692 — En vertu d'un ordre de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 janvier 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet 410, borné par les rues Apricot, Léonidas, Joliet et Pritchard, désigné comme lot F sur un plan de C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté du 16 juin 1908, suivant lequel le dit lot F mesure trente pieds deux pouces de face à la rue Apricot sur une profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Leonidas de cent vingt pieds. Le dit lot formant le coin des deux dites rues.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de la vente devant faire un dépôt de dix pour cent du montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
BUCK, WALSHE ET BUCK,
Avocats pour la demanderesse.
dés 26—jan 2 9 16 23 28 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans—En vertu et conformément à un ordre de l'honorable Fred J. Grace, greffier du bureau des terres de l'état, daté du 3 décembre 1913, et conformément à la section No. 55 des lois de l'Assemblée Générale de 1912, j'offrirai en vente, et je vendrai aux enchères publiques, à la porte principale de la maison de cour de la Paroisse d'Orléans, sur la rue Royale, entre les rues Conti et St-Louis, à la Nouvelle-Orléans, Lne, le SAMEDI, 10 janvier 1914, à 11 heures du matin, au plus haut et dernier enchérisseur, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre et les améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Thalia, Claiborne, Melpomène et Willow, désigné comme lot No. 7 dans l'Ilet 451; le dit lot 7 mesure 30 pieds 8 pouces de face à la rue Thalia sur une profondeur de 112 pieds.

Conditions de la vente — Comptant; cent dollars au minimum (100.00).

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Approuvé:
FRED J. GRACE, Greffier du Bureau des Terres de l'Etat.
Baton-Rouge, Lne, 8 décembre 1913.
déc9 10 27—jan2 10
déc 9 10 20 27—jan 3 10

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif, le VENDREDI, 2 janvier 1914, d'une grande propriété de valeur améliorée, du Sixième District, portant le No. 1120 rue State, entre les rues Perrier et Coliseum.

Edward A. Sandor vs. Elisha N. Breath.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 106,845—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, VENDREDI, le 2 janvier 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 32, Bloomingdale, borné par les rues State, Perrier, Coliseum et Webster (ou ligne haute de Bloomingdale). Les dits lots sont désignés par les Nos. six et sept, sur un croquis d'arpentage fait par C. Uncas Lewis, député voyer de la ville, daté le 10 mai 1908, annexé à un acte de vente, Wilson et autres à Weil, devant C. G. Rebentish, notaire de cette ville, le 11 juillet 1908, et mesurant d'après le ci-inclus et s'adjoignant l'un à l'autre, lot six, vingt-neuf pieds de face à la rue State par la même largeur sur l'arrière ligne, par une profondeur de cent pieds et quarante-un pieds, deux pouces sur la ligne le divisant du lot No. cinq, et cent quarante-et-un pieds, deux pouces sur la ligne le divisant du lot No. sept; et lot No. sept, vingt-neuf pieds de face à la rue State par la même largeur sur l'arrière, par une profondeur de cent quarante-et-un pieds, deux pouces sur la ligne, le divisant du lot No. six et cent quarante pieds, huit pouces le divisant du lot No. huit.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Condition—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
T. B. WALKER & B. Y. WOLF,
Avocats pour le demandeur.
nov29—dec5,12,19,26—jan2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif, VENDREDI, le 2 janvier 1914, d'une propriété améliorée de valeur du Second District, portant le numéro 918 rue Tonti, entre St-Philip et Dumaine.

Félix J. Dreyfous vs. William Surgi.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,548 — En vertu d'un writ de saisie et de vente sui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, VENDREDI, le 2 janvier 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, situées dans le Second District de cette ville, désignés par les numéros un et deux dans l'Ilet No. 894, borné par les rues Tonti, Miro, St-Philip et Dumaine, et mesurant comme suit: Lot un, trente pieds de face à la rue Tonti par cinquante-huit pieds, une pouce et trois lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Dumaine; soixante-huit pieds, neuf pouces et trois lignes sur la ligne le divisant du lot No. deux, et trente-et-un pieds, six pouces et quatre lignes de large en arrière; et le lot No. deux à trente pieds de face à la rue Tonti et soixante-huit pieds, neuf pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne du lot No. un, soixante-dix-neuf pieds, cinq pouces et deux lignes sur l'autre côté de la ligne, vers la rue St-Philip, et trente-et-un pieds, six pouces et quatre lignes de largeur en arrière.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépot de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour le demandeur.
nov29,30—dec5,12,19,26—Jan2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif Vendredi, 26 décembre 1913, de propriétés améliorées, de valeur, dans le Deuxième District, portant les numéros 2528-2530 rue Ste-Anne, entre les rues Dorgenois et Rocheblave.

Albert L. Stewart vs. Eugène Joseph.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,600 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le 1er District de cette ville, le VENDREDI, 26 décembre 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui en dépendent ou qui y appartiennent, de quelque façon, situé dans le Second District de cette ville, dans l'Ilet No. 384, borné par les rues Ste-Anne, Orléans, Rocheblave et Dorgenois. Le dit lot mesurant trente-cinq pieds de face à la rue Ste-Anne, commençant à une distance de deux pieds, à côté du lot adjoignant, dans la direction de la rue Dorgenois, appartenant à Mlle Katherine Wichterich, sur une profondeur de cent pieds sur le côté vers la rue Dorgenois, et quatre-vingt-dix-neuf pieds, huit pouces et quatre lignes sur côté de la rue Rocheblave, et à trente-cinq pieds de large à l'arrière.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant déposer au moment de l'adjudication dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
W. J. FORMENTO, TESSIER & TESSIER,
Avocats pour le demandeur.
nov22,23,25—dec5,12,19,26

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente par le shérif, VENDREDI, le 2 janvier 1914, d'un propriété améliorée de valeur du Premier District, portant le numéro municipal 2662 rue Canal, coin de la rue Broad (Ilet rue Dorgenois et avenue Cleveland).

L. M. Layman vs. Succession de Maurice P. Woulfe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,406 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 2 janvier 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terrain situé et étant dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Gasquet (maintenant Cleveland), Canal, Broad et Dorgenois, désigné par le No. 1 sur un plan par Reizenstein, daté du 9 mai 1879, déposé au bureau de Théodore Guyol, ancien notaire dans cette ville de la Nouvelle-Orléans, comme plan O, lequel dit lot de terre mesure 30 pieds de face à la rue Canal sur 136 pieds, 3 pouces et 3 lignes de profondeur et de face à la rue Broad, et formant le coin de ces deux rues, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent de quelque façon.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
TITCHE & ROGERS,
Avocats pour le demandeur.
nov29,30—dec5,12,19,26—jan1,2

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif, Vendredi, le 26 Décembre 1913, d'une propriété améliorée de valeur du Septième District, portant le numéro 7324 rue Jeannette, dans l'Ilet formé par les rues Lowerline, Poplar et Hillary.

Teutonia Loan and Building Company vs. Mme Rebecca Console et son mari, Alexandre Console.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 106,236—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, VENDREDI, le 26 Décembre, 1913, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent et en dépendent, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet Numéro 187, borné par les rues Lowerline, Poplar, Hillary et Jeannette, désigné par le No. 11, et mesurant 30 pieds 3 lignes de face rue Jeannette, sur une profondeur égale, entre lignes parallèles, de 150 pieds 8 pouces et 4 lignes, lequel lot commençant à une distance de 180 pieds 1 pouce et 3 lignes du coin des rues Jeannette et Hillary, le tout selon un croquis d'arpentage dressé par C. Milo Williams, député voyer de ville, le 15 Mars 1900, et joint à un acte de vente de A. T. Terry au Dr. J. N. Roussel, passé devant Bussière Rouen, notaire, le 17 Février 1905.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
DART, KERNAN ET DART,
Avocats pour le demandeur.
nov21,28—dec5,12,19,26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emanuel L. Weil vs. P. J. Fiettrich, et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 106,335 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 16 janvier 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un filet de terre situé dans le Sixième District, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu comme Hurstville, désigné comme filet No. 101, compris entre les rues Burthe ou Burk, Hodge et l'avenue Nashville et la ligne de Bloomingdale.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
JOS. LAUTENSCHLAEGER,
Avocat pour le demandeur.
déc—12,13,19,26jan—2,9,15,16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif VENDREDI, 9 janvier 1914, d'une propriété de valeur améliorée du Quatrième District, portant les numéros municipaux 2011-13 rue Magazine, entre les rues St-Andrew et Joséphine.

Annie F. Campbell vs. Leo Campbell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,462 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 9 janvier 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

1 — Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 144, borné par les rues Magazine, Camp, St-Andrew et Joséphine, désigné par la lettre C sur un plan joint à un acte de vente de A. Hero, Jr., notaire, daté du 3 mai 1878, commençant à une distance soixante-cinq pieds, cinq pouces, quatre lignes du coin de la rue St-Andrew et mesure vingt-et-un pieds, onze pouces de face à la rue Magazine, vingt-et-un pieds, sept pouces et quatre lignes de largeur en arrière, sur cent six pieds, six pouces et sept lignes en profondeur.

2 — Un certain lot de terre situé dans le même filet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par la lettre B sur le même croquis ci-dessus mentionné, commançant à une distance de quatre-vingt-sept pieds, quatre pouces et quatre lignes du coin de la rue St-Andrew et mesurant vingt-et-un pieds, cinq pouces de face à la rue Magazine, vingt-et-un pieds trois pouces de largeur en arrière, sur cent six pieds, six pouces et sept lignes de profondeur.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
CHARLES F. CLAIBORNE,
Avocat pour la demanderesse.
déc 5 6 12 19 26—jan 2 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif, VENDREDI, le 2 janvier 1914, d'une propriété de valeur améliorée, portant le numéro municipal 4926 rue Howard, entre les rues Upperline et Robert.

Félix J. Dreyfous vs. William Surgi.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,544 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 2 janvier 1914, à midi, la propriété suivante décrite, à savoir:

Une certaine parcelle de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, située dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet No. 568, borné par les rues Robert, Upperline, Sud Liberté et Howard. Laquelle dite parcelle de terre se trouve à une distance de quatre-vingt-cinq pieds du coin de la rue Roberts et mesure de là trente-cinq pieds de face à la rue Howard, la même largeur en arrière, sur une profondeur de quarante-cinq pieds, six pouces et six lignes entre lignes parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépot de dix pour cent de prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour le demandeur.
nov29—dec5,12,19,26—jan2

50 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.
Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the
Scientific American.
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.
MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée et de valeur du Troisième District, portant le numéro municipal 1414 rue Royale, entre l'avenue Esplanade et la rue Peace.

Security Building and Loan Association vs. Mme Marie T. Russell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 106,709 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 janvier 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Troisième District de cette ville, borné par l'avenue Esplanade, les rues Royale, Peace et Chartres, désigné par la lettre D sur un croquis dressé par H. D'Hemecourt, voyer, et annexé à un acte devant Alphonse Barnett, notaire, daté du 27 juillet 1876, suivant lequel la dite parcelle de terre mesure en mesure anglaise dix-neuf pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de cent sept pieds, cinq pouces, quatre lignes entre lignes égales et parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de la vente devant faire un dépôt de dix pour cent du montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
BUCK, WALSHE ET BUCK,
Avocats pour la demanderesse.
dés 26—jan 2 9 16 23 28 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif, VENDREDI, le 26 Décembre 1913, d'une propriété améliorée de valeur du Quatrième District, portant le No. 3932 rue Treisième, entre Broad et Dorgenois.

Mlle Anna M. Meyer vs. Ellis E. Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroise d'Orléans — No. 106,205 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, le 26 Décembre 1913, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le numéro 24, dans l'Ilet No. 485, borné par les rues Troisième, Quatrième, Broad et Dorgenois, sur un croquis dressé par D. E. Seghers et fils, voyers, daté du 1er Décembre 1904, et joint à un acte passé devant Félix J. Dreyfous, notaire, le 1er Décembre 1904; lequel lot commence à une distance de 233 pieds 4 pouces et 4 lignes de la rue Dorgenois et mesure 30 pieds de face sur la rue Troisième, 127 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
FELIX J. DREYFOUS,
Avocat pour le demandeur.
nov21,28—des5,12,19,25,26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée et de valeur du Sixième District, portant le numéro municipal 4630 rue Clara, entre les rues Cadix et Valence.

Aaron Steeg, Salvador Bennett et E. Vidrine, Liquidateurs, Etc., vs. Alfred White, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,759 — En vertu d'un writ de fieri facias contre Frederick A. Middleton, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 janvier 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages et dépendences qui y appartiennent ou en dépendant de quelques façon, situé dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans dans l'Ilet No. 643, autrefois Ilet No. 117 West Bouligni, borné par les rues Clara, Magnolia (autrefois Arcadia), Cadix et Valence; le dit lot commence à une distance de cent vingt pieds du coin de la rue Clara et Valence, et mesure trente pieds de face à la rue Clara, sur cent vingt pieds de profondeur suivant un croquis annexé à un acte d'agrément de vente entre Peter Kiser et Alfred White, passé devant W. R. Ker, notaire, le 30 juillet 1901.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
WM. H. PASCOE,
Avocat pour le demandeur.
déc—12,13,19,26jan—2,9,14,15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif, VENDREDI, le 2 janvier 1914, d'une propriété améliorée de valeur dans le Cinquième District, portant le numéro municipal 1314 rue Teche, dans l'Ilet Lamarque, Nunez et Socrate.

Oliver Dorsey vs. Manville Green et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,468 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, VENDREDI, le 2 janvier 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'Ilet No. 919, borné par les rues Teche (autrefois Monroe), Lamarque (autrefois Lepeyrouse), Nunez (autrefois Franklin) et Socrates, désigné comme lot No. 4 du dit ilet. Le dit lot mesure 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Teche, la même largeur en arrière, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil Paroisse d'Orléans.
JOHN E. FLEURY, Avocat pour le demandeur.
nov29—dec5,12,19,26—jan1,2

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession d'Isaac Delgado.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 99,904 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte de la Plantation Albania pour le mois du novembre 1913, présenté par George W. Boutcher, Samuel Snodgrass et George O. Allain, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier
JOHN DYMOND, JR., Avocat.
déc 20 24 29

L'ABEILLE
DE LA
Nouvelle-Orléans

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,
EDITION HEBDOMADAIRE,
EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE.

POUR LES ETATS-UNIS, CANADA, MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

$9.00-Un An | $4.50-6 Mois | $2.25-3 Mois | $0.75-1 Mois

POUR L'ETRANGER, PORT COMPRIS:

$12.15-Un An | $6.10-6 Mois | $3.05-3 Mois | $1.05-1 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE,
PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

POUR LES ETATS-UNIS, LE MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

$3.- -Un An | $1.50- -6 Mois | $1.00- -4 M

LE CANADA ET L'ETRANGER

$4.00- -Un An | $2.05- -6 Mois | $1.35- -4 Mois

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

EDITION DU DIMANCHE

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR Mandats-Postaux ou par Traites sur Express